



École Saint-Louis-de-Gonzague
2430, terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
Télécopieur : 514 596-2043
www.csdm.qc.ca/slg

École Saint-Louis-de-Gonzague,
annexe
2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871
Télécopieur : 514 596-7845

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

Rencontre extraordinaire du conseil d'établissement
École Saint-Louis-de-Gonzague
1^{er} décembre 2021, 18h30 par ZOOM

Présents :

- Marie-Claude Bérubé, représentante du personnel de soutien (SDG)
- Claire Bourély, membre parent
- Myriam Bourgeois, représentante enseignante
- Clothilde Brochot, membre parent
- Éléonore Offley, membre parent substitut
- Monique Fournier, membre parent et présidente
- David André Tessier, représentant enseignant

Absents : Marie-Élaine Benoit, membre parent et vice-présidente, Léonard Frachet, membre parent,
Sylvie Guénette, représentante enseignante et Maggie Lysiak, représentante professionnelle.

1 Ouverture de la séance

- 1.1 Désignation d'un.e secrétaire (en cas d'absence de la secrétaire du CÉ)
Mme **Clothilde Brochot**, secrétaire du CÉ, est présente.
- 1.2 Prise des présences et vérification du quorum
Le quorum est respecté.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme **Claire Bourély** propose l'adoption de l'ordre du jour, Mme **Clothilde Brochot** appuie.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3 Résolution #2021-2022_003_001 Appui à la lutte contre la circulation des armes à feu et contre la violence et les crimes qui y sont liés dans la région de Montréal – adoption

À la suite de la tragédie qui a eu lieu le dimanche soir du 14 novembre 2021, dans le quartier Saint-Michel, et qui a coûté la vie à un élève d'école secondaire, abattu par balle, le CÉ de l'école Joseph-François-Perrault (du CSSdM) a rédigé une résolution d'appui à la lutte contre la circulation des armes à feu et contre la violence.

Le CÉ de l'école tient donc à faire acte de solidarité envers les parents et l'école dans cette épreuve en adoptant elle aussi une résolution qui sera transmise aux personnes et instances qui sont impliquées dans cette lutte.

La proposition du CÉ est proche de la proposition initiale de l'école Joseph-François-Perrault. Une proposition a cependant été ajoutée afin de soutenir la prévention de la violence, à travers le financement des organismes communautaires intervenant directement auprès des jeunes. Mme Monique Fournier lit donc la résolution #2021-2022_003_001 pour adoption (voir résolution en annexe).

Mme **Monique Fournier** propose l'adoption de la résolution. M **David André Tessier** appuie. La résolution #2021-2022_003_001 est adoptée à l'unanimité.

4 Levée de la séance

La séance est levée à 18h 56.



Monique Fournier
Présidente du CÉ



France Verbeke
Directrice

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. » (LIP, article 64)